

LE PRIX DU HOMARD D'AMÉRIQUE AU QUÉBEC : CONTEXTE ET PERSPECTIVES POUR 2026

Par Léonard Marcoux
IRÉC

IRÉC

INSTITUT DE RECHERCHE EN
ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Mai 2026

LE PRIX DU HOMARD D'AMÉRIQUE AU QUÉBEC : CONTEXTE ET PERSPECTIVES POUR 2026

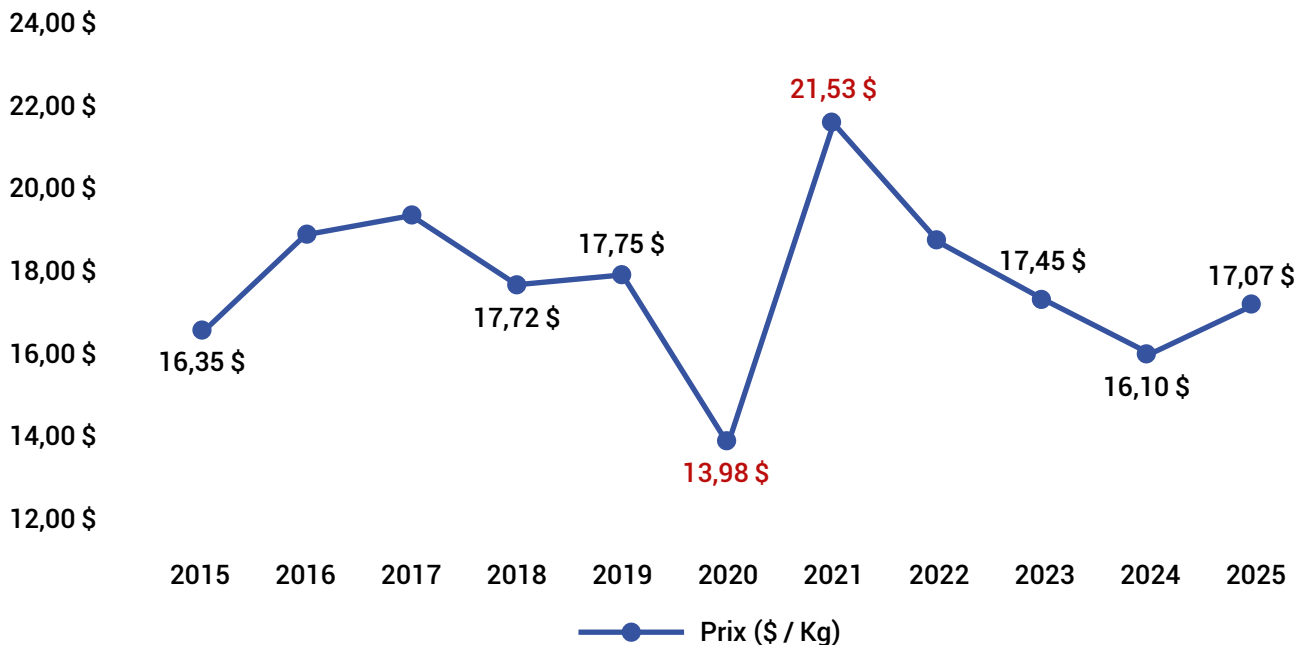
Léonard Marcoux

IRÉC

Une décroissance douce des prix

En 2023, la pêche au homard d'Amérique se trouvait à une croisée des chemins au Québec. D'un côté, elle était devenue la pêche la plus lucrative de nos régions maritimes, la valeur totale de ses débarquements dépassant pour la première fois celle du crabe des neiges. De l'autre, le prix moyen obtenu par ses pêcheurs avait accusé, en l'espace de deux saisons, une chute importante témoignant de la volatilité de ce marché¹.

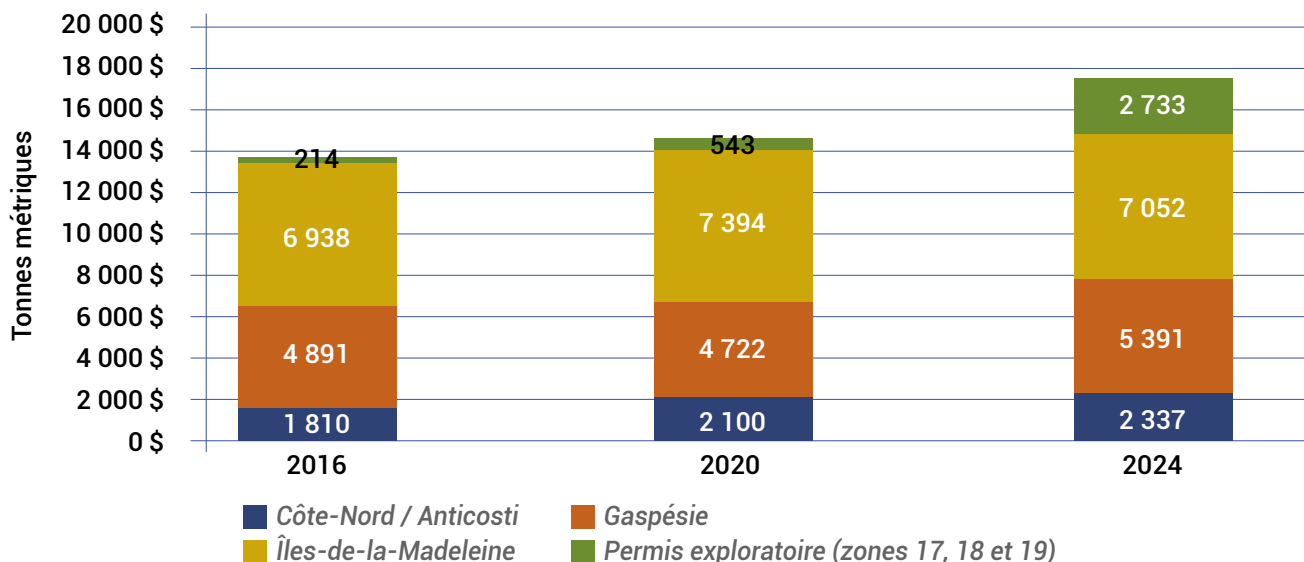
Figure 1. Évolution du prix moyen au débarquement du homard d'Amérique, au Québec, de 2015 à 2025 (dollars constants de 2025)



1. Léonard MARCOUX et Gabriel BOURGAULT-FAUCHER. (2024). Le prix du homard d'Amérique au Québec : contexte et perspectives pour 2024, p. 2-3 et 6.

En 2025, le prix moyen au débarquement du homard d'Amérique a atteint 17,07 \$ le kilogramme², un résultat encourageant pour une industrie qui, par le passé, a connu de grandes variations. En effet, ce prix se situe dans la moyenne de la dernière décennie, qui s'élève à 17,72 \$. Abstraction faite des années 2020 et 2021, au cœur de la pandémie de la COVID-19, les prix annuels n'ont varié en moyenne (écart-type), d'année en année, que de 1,13 \$ durant cette période. Si cette tendance se maintient pour la saison 2026, on peut espérer des revenus de ventes stables pour les homardières et peu de surprise sur la facture des consommateurs.

Figure 2. Débarquements commerciaux et exploratoires de homard d'Amérique, au Québec, de 2023 à 2025



Source : Adapté par l'IRÉC³

-
2. Pour les années 2015 à 2024, les données viennent des débarquements des pêches maritimes (Quantités par province et Valeurs par province) du MPO. Pour 2025, la quantité et la valeur des débarquements viennent de Audon HONVOH. (20 mars 2026). « Notons que pour cette dernière année, les données sont provisoires. » *Pêche au homard de la zone 22 – Bilan économique 2025*p. [Présentation au Comité consultatif, homard, zone 22], p.4. Enfin, les prix ont été ramenés en dollars constants avec pour base de calcul l'année 2025, à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada.
 3. Honvoh, 20 mars 2026, *op. cit.*, p.7.

Par ailleurs, les prix moyens au débarquement durant la dernière saison ont été équivalents entre les régions maritimes du Québec, selon le bilan économique du ministère des Pêches et Océans (MPO)⁴. De plus, le volume des débarquements a augmenté dans la plupart des zones de pêches depuis 2024, en grande partie grâce à la délivrance de 49 nouveaux permis exploratoires qui ont fait bondir les débarquements de 2190 tonnes⁵.

Cette croissance généralisée des débarquements n'entraîne toutefois pas automatiquement une amélioration de la rentabilité de la pêche. En deux ans, selon les données produites pour le compte de l'Office des pêcheurs de homard des Îles-de-la-Madeleine (OPHÎM), les coûts d'opération des homardières ont grimpé de 7,9 %⁶. Dans cette région, qui a connu une légère baisse de ses captures en 2025 et qui en anticipe une nouvelle en 2026⁷, l'augmentation des dépenses en appât, entre autres, contribue à amincir la marge commerciale de ces entreprises, malgré les bons prix, et à les rapprocher du seuil minimal de rentabilité⁸.

L'abondance et ses périls

Malgré ce bémol, l'abondance de la ressource disponible dans les eaux du Saint-Laurent encourage le développement de la pêche au homard au Québec. En effet, celle-ci se positionne favorablement vis-à-vis la demande mondiale pour ce produit. Non seulement les débarquements états-uniens connaissent-ils un déclin régulier depuis dix ans (- 23,9 %), mais les débarquements canadiens répondent par une croissance compensatoire (+ 15,38 %). Cette complémentarité s'explique par la transformation de l'écosystème du homard d'Amérique, ses populations favorisant les eaux du Saint-Laurent à celles du Sud de la Nouvelle-Angleterre, touchées par d'importants stress environnementaux en partie liés aux changements climatiques⁹.

4. Honvoh, 20 mars 2026, *op. cit.*, p.8.

5. Les tonnes capturées sous permis exploratoires, présentées à la figure 2, incluent les pêches au homard de l'île d'Anticosti (zone 17), qui sont comptabilisées hors des régions maritimes susmentionnées.

6. Hélène FAUTEUX. (13 mars 2026). Coûts d'opération de la flottille des homardières : des dépenses en hausse de 7,9 % lors des deux dernières années. *Pêche Impact* [en ligne].

7. Isabelle LAROSE. (20 mars 2026). D'importantes questions planent sur la pêche au homard aux Îles. *Radio-Canada*, [en ligne].

8. Fauteux, *op. cit.*, paragr. 7-8.

9. Goldstein, J. S., Gutzler, B. C., Kough, A. S., Carloni, J. T., Dayton, A. M., Guenther, C. M., Jury, S. H., & Watson, W. H. (2025). A Review of American Lobster (*Homarus americanus*) Research Since 2000. *Reviews in Fisheries Science & Aquaculture*, 34(1), p. 30-33. DOI : /10.1080/23308249.2025.2514440

Figure 3. Volumes annuels du homard d'Amérique débarqué, au Canada et exportés aux États-Unis, de 2015 à 2024.

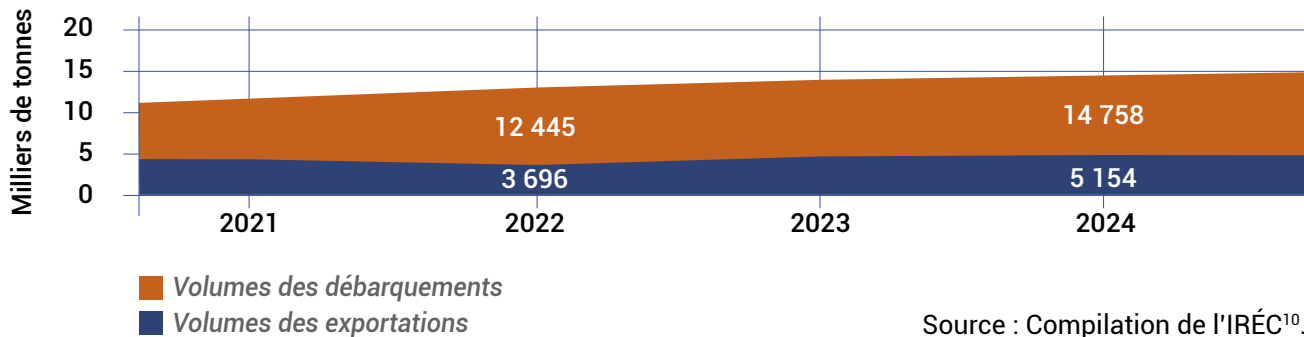
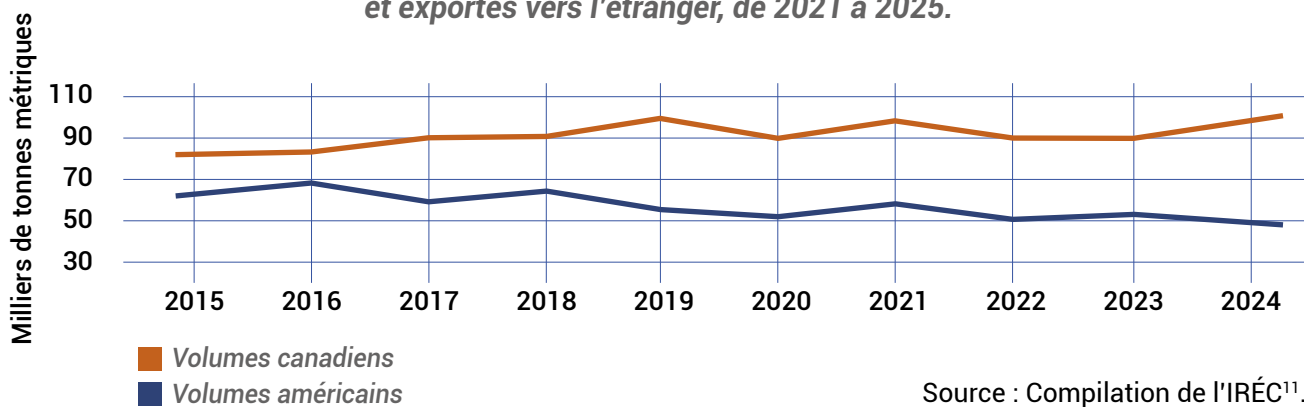


Figure 4. Volumes de homard d'Amérique débarqués au Québec et exportés vers l'étranger, de 2021 à 2025.



À l'occasion de leur 47^e congrès annuel tenu en janvier dernier, les membres de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) s'étaient entendus sur la nécessité de diversifier les marchés où sont écoulés les stocks de homards québécois, visant une hausse « réaliste » de leurs exportations vers l'international de l'ordre de 2 % à 5 % sur trois ans¹². Encouragé par la demande provenant des États-Unis et soutenu par le gouvernement du Québec, le Groupe MDMP a investi en ce sens 24,5 millions de dollars dans ses sept usines afin notamment d'accroître ses capacités de transformation du homard¹³. Cette avenue, comme toute stratégie de croissance, s'appuierait sur une ressource suffisante pour approvisionner les anciens et nouveaux marchés.

10. Pour le volume des exportations : Honvoh, 20 mars, *op. cit.*, p.11.

11. Pour le volume annuel des débarquements américains : NOAA Fisheries, Landings, janvier 2026, [\[en ligne\]](#).

12. Laurence DAMI-HOULE. (22 janvier 2026). Pêches : l'AQIP voit d'un bon œil la levée des tarifs chinois. *CFIM*, paragr. 6 [\[en ligne\]](#).

13. Martin TOULGOAT. (14 janvier 2026). Le homard, prochaine cible des propriétaires d'usines. *Radio-Canada*, paragr. 4 et 16 [\[en ligne\]](#).

Comme dans les autres pêches commerciales, la disponibilité de la biomasse commerciale du homard d'Amérique au Québec est principalement évaluée par les taux de captures, mesurés à même les casiers. En 2025, 1 116 tonnes de homard ont été pêchées sous permis exploratoire dans la zone 17 (Anticosti), 507 tonnes dans la zone 18 (Haute et Moyenne-Côte-Nord) et 1 109 tonnes dans la zone 19 (Bas-Saint-Laurent et nord de la Gaspésie)¹⁴. Les permis exploratoires, rappelons-le, sont révisés à chaque année^{15,16}, car leurs captures ont pour fonction première de fournir des indicateurs d'abondance pour les zones nouvellement exploitées, comme à l'île d'Anticosti. Bien qu'elles soient cruciales, les interprétations que peuvent en tirer les biologistes du MPO – dont les avis informent les politiques de gestion – sont néanmoins limitées. Si les études écosystémiques et les relevés scientifiques peuvent pallier certaines de leurs faiblesses, la précaution demeure l'approche favorisée pour la gestion de la pêche au homard, dont la principale mesure consiste précisément au contrôle des permis en circulation¹⁷.

La prudence vaut d'autant plus pour l'ouverture de nouvelles pêcheries. Une étude portant sur les propriétaires-exploitants d'engins équipés pour la pêche au homard à Barrington, en Nouvelle-Écosse, confirme que la dépendance accrue envers une seule espèce à haut rendement, pour compenser l'accès plus limité à d'autres espèces, signifie une plus grande vulnérabilité vis-à-vis des perturbations économiques et écologiques. Encouragés par son abondance, les pêcheurs sont incités à investir pour accéder au homard et, afin de compenser son coût d'entrée, tendent à pratiquer la surpêche. Ce comportement peut en retour miner les prix obtenus au débarquement, menacer la biomasse disponible et, ultimement, menacer leurs revenus¹⁸.

14. Honvoh, 11 mars, *op. cit.*, p.9.

15. Jean ST-PIERRE. (4 mars 2026). La pêche au homard a vraiment été bonne sur la Côte-Nord en 2025, le MPO renouvelle tous les permis exploratoires. *Ma Côte-Nord*, [\[en ligne\]](#).

16. Alice JACOTTIN. (27 février 2026). Nouvelle saison de pêche exploratoire au homard en 2026. *Radio-Canada*, [\[en ligne\]](#).

17. Camille TURBIDE. (23 mars 2026). Retour sur le comité consultatif du homard. *CFIM*, [\[en ligne\]](#).

18. Allain J. BARNETT. (2018). Recommendations for full-spectrum sustainability in Canadian lobster integrated management plans based on a socioeconomic analysis of Barrington, Nova Scotia. *Ecology and Society*, 23(1), p.3-5. DOI : /26799055.

Les conséquences structurelles des guerres tarifaires

Le prix du homard d'Amérique au Québec est déterminé dans un marché aux dimensions continentales, de par les relations nouées entre les transformateurs et la grande distribution¹⁹. Depuis l'adoption, en 1994, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), puis de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) en 2020, les secteurs de la capture, de la transformation et de la distribution des fruits de mer de l'Atlantique Nord présentent une grande cohésion autour de cette espèce. Par le jeu de plateformes commerciales communes et d'acteurs multinationaux, les entreprises d'ici et d'ailleurs se complètent, sans coopérer directement. En outre, le homard du Golfe du Maine et des côtes du Massachusetts est principalement pêché durant l'été, alors que celui du Saint-Laurent est pêché au printemps. Tout en demeurant compétitives, les pêcheries états-uniennes et canadiennes sont ainsi à même d'approvisionner, à longueur d'année, la demande nord-américaine en homards vifs²⁰.

Cette quasi-intégration caractérise également la distribution vers le marché asiatique, le homard pêché en Atlantique Nord y étant acheminé, quel que soit son pays d'origine, depuis Boston, New York, Halifax, ou encore Toronto²¹. Précisons, à cet effet, que la Chine est devenue le premier importateur mondial de homard au monde dans les dernières années, suivi de près par les États-Unis d'Amérique²². Or, la guerre tarifaire opposant ces deux géants commerciaux pourrait bien restructurer leurs modèles d'approvisionnements respectifs. En effet, alors que le nouvel accord commercial sino-canadien, signé en janvier 2026, a eu pour effet de supprimer tous les droits de douane sur le homard²³, ceux dirigés par la Chine à l'endroit de nos voisins du sud sont toujours en vigueur²⁴. Parallèlement, les volumes de homard canadien exportés vers les États-Unis n'ont cessé de croître depuis 2023²⁵.

Une telle tendance peut-elle se maintenir, le homard circulant désormais librement par le Canada ? On peut imaginer que des firmes de distribution situées au pays, telles que Premium Brands²⁶, choisiront en 2026 d'écouler leurs stocks en Chine plutôt qu'aux États-Unis, qu'ils proviennent des eaux du Maine ou du Saint-Laurent. Halifax et Toronto deviendraient, dans ce scénario, les principales plateformes d'exportation du homard d'Amérique vers l'Asie.

19. Marcoux et Bourgault-Faucher, 2024, *op. cit.*, p.5.

20. Amelia SHISTER, John FRY et Alexander MELTON. (2022). *Integrated through free trade: a case study of the U.S. and Canadian lobster industries*. Working Paper ID-086. Washington (DC), U.S. International Trade Commission, p.24-25, [en ligne].

21. *Ibid.*, p.25.

22. FAO. (2026). *Quarterly lobster analysis – February 2026*. Globefish. p.2, [en ligne].

23. Bruno LELIÈVRE. (16 janvier 2026). Une occasion de percer le marché chinois pour les pêches. *Radio-Canada*, [en ligne].

24. 31,5 % depuis le 14 novembre 2025, selon le Peterson Institute for International Economics.

25. FAO, *op. cit.*, p.3..

26. Shister, Fry et Melton, *op. cit.*, p.25.

À l'inverse, l'industrie nord-américaine pourrait continuer de faire bloc si le marché chinois a bel et bien trouvé un produit de substitution dans le homard vert, provenant principalement d'élevages situés au Vietnam²⁷.

En définitive, si la demande mondiale en homard d'Amérique est encore forte, elle est désormais fracturée. La trajectoire de notre économie locale, dont les prix sont motivés en partie par la croissance du marché et l'abondance de la ressource au niveau mondial, est donc plus incertaine que jamais.

27. FAO, *op. cit.*, p.4.

MISSION ET MANDAT DE L'IRÉC

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) est un organisme à caractère scientifique. Son objectif est d'appuyer et d'encourager la recherche en économie tant générale que politique ou sociale afin de chercher, avec d'autres, les meilleures voies de réalisation du bien commun et une meilleure définition du rôle que doivent jouer les différents acteurs sur les scènes économiques locales et mondiales. L'IRÉC souhaite d'abord et avant tout promouvoir une réflexion sur les grands enjeux économiques de notre époque et élargir l'espace de délibération entre les divers acteurs socio-économiques et politiques. L'IREC est un organisme indépendant, sans but lucratif.

INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec), H4N 1L4

Tel : 514 -380-8916 | www.irec.quebec | info@irec.quebec